

JOURNAL

D'INFORMATION DU SMICTOM NORD ALSACE

OCTOBRE 2026

FOCUS

Quels enjeux pour les six ans à venir ?

Ces erreurs de tri
qui coûtent cher

6

Dans les déchèteries, le défi
de la modernisation

7





Victor Vogt,
Président du SMICTOM Nord Alsace

« Nous sommes à un tournant »

Vous êtes le nouveau président du SMICTOM Nord-Alsace. Dans quel état d'esprit abordez-vous ce mandat ?

Avec lucidité, détermination et enthousiasme car les défis qui nous attendent sont multiples. Je peux m'appuyer, pour cela, sur mon expérience d'élu de terrain depuis 2008 à Gundershoffen. J'ai rejoint le SMICTOM en 2020 en tant que vice-président et j'ai pu mesurer l'exigence de service public qui anime tous nos agents autour de la collecte, le traitement et la prévention des déchets ménagers, traitement et prévention. À mes côtés, c'est une équipe largement renouvelée avec des convictions fortes et une même volonté d'aller de l'avant qui s'est mise en place.

Quels sont les sujets que vous allez porter ?

Mon premier chantier est de définir une méthode et un calendrier de travail en réponse aux grands enjeux qui vont rythmer les six ans à venir. À commencer par la fin de l'enfouissement des déchets d'ici 2032. L'installation de stockage des déchets non dangereux, qui accueille entre 30 000 et 45 000 tonnes par an ces dernières années. Il constitue une source de revenus qu'il nous faudra compenser en se réinventant mais surtout en réduisant les coûts et trouver de nouvelles recettes. C'est tout le modèle du SMICTOM que nous allons questionner pour préserver son équilibre économique et financier. Nous sommes face également à une accélération de la transition écologique. La valorisation des déchets mais aussi leur réduction à la source font partie de nos priorités. Il s'agira aussi d'évaluer nos marges de progression et de concrétiser enfin une harmonisation approfondie sur le territoire. Dans ce contexte, tout l'enjeu dans un premier temps est d'analyser le coût que représentent ces différents défis.

Comment réussir sur chacun de ces dossiers ?

En innovant ! C'est le moteur indispensable pour répondre aux besoins croissants de collecte et de tri. Le SMICTOM doit en permanence évoluer et progresser pour être en capacité de réagir face aux défis de la transition écologique et aux évolutions de la réglementation. Pour réussir, il nous faut aussi bâtir un consensus politique fort et avancer dans la même direction à l'échelle du territoire. Nous y travaillons avec tous les élus. Nous allons amplifier, par ailleurs, la proximité et le service aux usagers. Cela passe par de nouvelles filières dans nos déchèteries, à l'image des recycleries que nous mettrons progressivement en place. Cela implique aussi de renforcer la communication autour de la notion de valeur, de qualité et de coût qui est attachée au service public des déchets. Ce travail d'explication mené par nos équipes porte ses fruits. La collecte des biodéchets est un vrai succès dans notre territoire et nous classe dans le Top 5 national avec 33 kg de biodéchets collectés chaque année par habitant. Cela a permis de réduire de 45 % le tonnage des ordures ménagères. Plus que jamais, le service des déchets est notre futur à tous.

Quels enjeux

pour les six ans à venir ?

Le nouveau mandat des élus du SMICTOM Nord-Alsace, issus des élections de mars 2026, coïncide avec l'émergence de défis majeurs comme la fin de l'enfouissement des déchets d'ici 2032, l'accélération de la transition écologique et le développement de nouvelles filières de collecte. Pour les équipes du SMICTOM, un seul mot d'ordre : anticiper et s'adapter à un environnement qui évolue. Entre le bilan de l'existant et la mise en œuvre de solutions d'avenir, les élus sont en première ligne pour bâtir dans les six ans qui viennent le SMICTOM de demain.

LE SMICTOM EN CHIFFRES

90 830

Le SMICTOM Nord Alsace regroupe cinq communautés de communes pour un total de 90 830 habitants : Pays de Wissembourg, Plaine du Rhin, Outre-Forêt, Sauer-Pechelbronn et Pays de Niederbronn-les-Bains. Le SMICTOM est administré par 15 délégués.

5 616

La collecte sélective réalisée en porte à porte a permis de collecter 5 616 tonnes de déchets, soit 62 kg par habitant. Les ordures ménagères représentent 6 154 tonnes collectées, soit 68 kg par habitant. (Chiffres 2025).

460

Le territoire du SMICTOM Nord Alsace compte 269 conteneurs à verre et 460 points d'apports volontaires pour biodéchets. 11 déchèteries sont en service pour 24 750 tonnes collectées (chiffres 2025).

559

Le coût de la collecte et du traitement des refus de tri s'élève à 559 euros la tonne. Le coût de la collecte et du traitement des emballages (hors refus de tri) se monte à 188 euros la tonne.



L'usager au centre

La politique du SMICTOM reste centrée sur l'usager et sur l'incitation à des comportements vertueux qui ont un impact positif majeur. Le volume conséquent de biodéchets collectés a ainsi permis de réduire les tournées de collecte d'ordures ménagères. Et ce sont chaque année près de 3 000 tonnes de déchets qui ne sont plus incinérés. Au contraire, ces déchets représentent d'importants gisements d'énergie renouvelable. Ils sont notamment valorisés en biogaz. Le contexte est favorable. Les évolutions réglementaires encouragent à rechercher une valorisation plus poussée des déchets. Au niveau national, la production d'énergie verte à partir de déchets ménagers a ainsi doublé en dix ans. Ces efforts de tri ne sont pas neutres. Ils permettent au SMICTOM d'atténuer la courbe de progression des coûts. Aujourd'hui, le service par habitant représente environ 180 euros par an. Cette logique d'économies s'impose dans la perspective de fermeture du centre de stockage de Wintzenbach, dont l'activité génère 1,5 million de recettes chaque année.

Vers de nouvelles filières de tri

Les équipes du SMICTOM explorent donc de nouvelles pistes pour de nouvelles ressources. Car collecter, trier et recycler des déchets demande du personnel, des investissements

et des machines. Le développement de nouvelles filières de tri est une des solutions pour recycler, par exemple, les plastiques souples (films, sacs, sachets). Les innovations technologiques progressent vite et rien ne dit que les déchets en plastique qui ne sont pas encore valorisables ne le seront pas demain. Actuellement en France, seuls 27 % des emballages ménagers en plastique sont recyclés d'après l'organisme Citéo. Le reste est incinéré pour produire de l'énergie ou enfoui en décharge. Un taux bien plus faible que le papier et le carton (68 %) et le verre (86 %). La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) du 11 février 2020 a fixé un cap avec la fin du plastique à usage unique d'ici 2040. Pour le SMICTOM, ce sont autant de chantiers qui vont se poursuivre au cours des six ans à venir.

« Collecter, trier et recycler des déchets demande du personnel, des investissements et des machines. »

L'ISDND en chiffres Le volume d'enfouissement reste élevé

En 2025, 4 800 tonnes issues des bennes d'encombrants dans les déchèteries, 1 400 tonnes générées par les refus de tri et 29 300 tonnes de déchets d'activités économiques provenant de professionnels en apport direct ont été envoyées à l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux).

Quels projets pour le SMICTOM ?

Paroles d'élus



Adrien Weiss,
1^{er} Vice-Président du SMICTOM
en charge des finances et des
ressources humaines

« Évaluer nos marges de manœuvre »

« Toute l'équipe du SMICTOM est tournée vers la préparation des chantiers à venir. J'y prendrai toute ma part en m'appuyant sur mon expérience de maire de Betschdorf pendant trois mandats mais aussi mon expertise dans le contrôle de gestion. Notre action doit répondre à trois exigences : apporter le meilleur service aux habitants, garantir l'activité du SMICTOM dans des conditions financières acceptables, intégrer les contraintes réglementaires. L'enjeu clé, selon moi, porte sur l'évolution du centre de stockage de Wintzenbach qui génère d'importantes recettes pour le SMICTOM. Mon premier travail est d'analyser les conséquences financières d'une éventuelle fermeture pour préserver l'équilibre économique de notre structure. De leur côté, les usagers ont droit à la transparence sur la réalité des coûts et l'évolution des taxes dont le SMICTOM n'a pas la maîtrise. Nous sommes engagés dans une dynamique d'investissements et il faut expliquer pourquoi : la gestion du site de Wintzenbach, la construction ou l'extension de déchèteries à Betschdorf, Soultz-sous-Forêts et Woerth, la mise aux normes de ces installations. Ce travail d'évaluation financière est une étape indispensable pour atteindre un objectif : renforcer la structure financière du SMICTOM en identifiant des ressources de long terme adaptées à nos projets futurs. J'insiste : il n'y a pas d'investissements possibles sans visibilité sur les conditions économiques dans lesquelles ils vont être réalisés. »

33 Depuis 6 ans, 33 communes ont bénéficié de l'accompagnement du SMICTOM dans le cadre du PLPD.



Thomas Hauer,
2^{ème} Vice-Président du SMICTOM
en charge de la redevance, de
l'harmonisation et de la collecte

« Nous ouvrons le chantier de l'harmonisation des redevances »

« Aujourd'hui, dans notre territoire, deux communautés de communes sur cinq - Plaine du Rhin et Pays de Niederbronn - ont adopté le principe de la redevance facturée par le SMICTOM. Les autres ont souhaité conserver leur autonomie sur la facturation du service des déchets et les recettes de la collecte. Notre objectif est d'harmoniser ces pratiques. C'est une question de bon sens et d'égalité territoriale qui nous permettra de gommer les disparités entre les communautés de communes. Ce projet va être débattu au sein du bureau du SMICTOM avant d'être discuté avec les élus de chaque territoire. Cette évolution doit aussi tenir compte de la problématique des couches pour enfants et seniors qui créent un surpoids dans le bac d'ordures ménagères et donc un surcoût pour les usagers concernés. Cela pénalise en particulier les personnes seules ou qui n'ont droit qu'à une petite retraite. À nous de trancher entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Les habitants attendent de la clarté et de l'équité. C'est tout le sens de la refondation de notre politique de redevances que nous allons engager au cours des six ans à venir. »



Hervé Tritschberger,
4^{ème} Vice-Président du SMICTOM
en charge de l'innovation, des
nouvelles filières et du Programme
Local de Prévention des Déchets

« Accentuer notre politique de réduction des déchets »

« Ancien maire d'Eschbach et vice-président de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, je rejoins pour la première fois le SMICTOM Nord Alsace. Avec une priorité : réduire la production de déchets. Entre urgence climatique et préservation des ressources, nous sommes face à des défis écologiques considérables. À cela s'ajoute à l'échelle de notre territoire une nouvelle donne : la fin programmée de l'installation de stockage des déchets non dangereux. En 2032, les déchets ne pourront plus être enfouis. Il est donc essentiel de sensibiliser les usagers aux déchets qui sont enterrés. Sait-on par exemple que de nombreux encombrants finissent à l'enfouissement car ils ne peuvent pas être recyclés ? Le premier travail est de caractériser ce type de déchets et voir s'ils peuvent être valorisés. L'intelligence artificielle est un outil pour détecter et sélectionner ce qui peut être recyclé. Réduire les déchets à source, c'est aussi s'appuyer sur notre programme local de prévention des déchets (PLPD) qui met le « consommer mieux » et le réemploi au cœur du dispositif. Nous avons notamment lancé le label « Commune engagée zéro déchet » qui met en avant le développement du compostage, la réutilisation des déchets verts chez les particuliers et les actions de sensibilisation dans les écoles via l'opération Kiditri. Tout cela montre que le zéro déchet, c'est possible si l'on change nos habitudes. Ce mandat de six ans est l'occasion de challenger notre PLPD et d'aller plus loin dans notre stratégie zéro déchet. »

FOCUS



Jacques Weigel,
3^{ème} Vice-Président du SMICTOM
en charge des déchetteries et
de l'Installation de Stockage des
Déchets Non Dangereux (ISDND)

« Nos déchèteries vont continuer d'évoluer »

« Mon rôle est de veiller au bon fonctionnement de nos déchèteries, à leur modernisation et à l'amélioration des conditions d'accueil des usagers. Je suis également impliqué dans les projets d'investissements qui permettent d'adapter nos installations aux évolutions des besoins et aux exigences environnementales. Le SMICTOM est en place depuis cinquante ans et ce service public de gestion des déchets n'a cessé d'évoluer au fil des années. Les déchèteries ont profondément changé et sont devenues de véritables espaces de tri où les habitants peuvent déposer de nombreux matériaux qui seront ensuite recyclés ou valorisés. Les filières se sont multipliées, les consignes ont été affinées et les équipements ont été modernisés afin d'offrir un service plus efficace, plus sûr et plus respectueux de l'environnement. De nouveaux défis s'annoncent : continuer d'optimiser le fonctionnement des déchèteries, accompagner l'évolution des filières de recyclage et développer le réemploi lorsque cela est possible et bien évidemment continuer de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets. Chaque geste compte mais le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Le SMICTOM continuera d'investir afin d'améliorer ses services en réponse aux attentes des habitants tout en relevant les défis environnementaux de demain. Tout cela implique l'accompagnement des pouvoirs publics qui devraient davantage inciter les industriels de l'agroalimentaire à réduire leurs emballages. Il est temps d'agir fortement sur le fléau des suremballages. »

1 400 Plus de 1 400 élèves ont été sensibilisés au tri et à la réduction des déchets en 2025.



Le réemploi a de l'avenir

Pour produire moins de déchets, le SMICTOM encourage le réemploi. « Recycler, c'est bien, rappelle Gwendoline Marchal, responsable Prévention des déchets et Communication au SMICTOM Nord Alsace. C'est une démarche aujourd'hui bien ancrée dans l'esprit collectif. Mais ce n'est pas une fin en soi. La nouvelle étape, c'est de réussir à ne pas jeter du tout. Et pour cela, le réemploi est une vraie solution. » Jouets, vélos, vêtements, matériel informatique, électroménager... Tout ou presque se prête au réemploi. Dans le BTP aussi, la réutilisation des matériaux issus des chantiers de déconstruction se développe à grande vitesse. « Et tout cela génère de l'emploi local entre les activités de réparation et de reconditionnement », appuie Gwendoline Marchal. Avant de souligner les effets positifs du Programme Local de Prévention des Déchets : une diminution de 38 % des déchets verts et de 41 % des encombrants en déchèterie en l'espace de six ans.



Ces erreurs de tri qui coûtent cher

Bien trier pour mieux recycler, c’est le cercle vertueux initié par le SMICTOM. Mais les erreurs de tri viennent encore perturber cette belle mécanique. Contre-productif et surtout très coûteux.

La transformation et la valorisation des déchets font aujourd’hui partie d’une industrie qui nous concerne tous et constitue l’un des piliers de l’économie circulaire. Mais avant de recycler, il faut trier. Et si possible bien trier. Pour le savoir, direction le centre de tri à Strasbourg, où les flux collectés dans les bacs de tri sont régulièrement analysés par le laboratoire de caractérisation. Principale cible : les déchets mélangés dans un sac fermé où l’on retrouve majoritairement les erreurs de tri (emballages plastiques avec mouchoirs, essuie-tout, couches, stylos et rasoirs jetables par exemple). Ces contrôles ont ainsi permis de révéler que 25 % des déchets analysés correspondent à

des erreurs de tri. « Et cela coûte cher car cela implique de nouvelles opérations et de nouveaux acheminements vers les bonnes filières, indique Gwendoline Marchal, responsable Prévention des déchets et Communication au SMICTOM Nord Alsace.

Carton rouge

D’où l’importance de poursuivre nos actions de sensibilisation au tri sur le terrain avant la tournée de collecte. Si l’erreur est minime, l’usager reçoit un avertissement via une étiquette orange apposée sur son bac de tri.

Les ambassadeurs du tri en première ligne

Écouter, expliquer, échanger : Océane Lang et Damien Hecketsweiler sont les artisans d’un dialogue constructif avec les habitants. Leur mission est d’informer les usagers sur l’importance du tri et de la réduction des déchets. Ils interviennent via

des contrôles de bac de tri pour s’assurer que les consignes ont bien été comprises mais aussi en allant à la rencontre des usagers pour répondre à leurs interrogations et aux idées reçues. Leur terrain de prédilection, ce sont les écoles avec toute une panoplie d’animations autour du programme Kiditri. « Les enfants sont très réceptifs à ces messages, confirment les deux ambassadeurs du tri. Ils comprennent très vite les enjeux et l’intérêt des actions engagées. Et rien de mieux que des visites sur le terrain pour illustrer les propos comme nous le faisons chaque année au centre de stockage

« Mieux vaut être efficace dès le début de la chaîne car ne l’oublions pas, la plupart de nos déchets sont des matières premières. »

Si l’erreur est conséquente, c’est une étiquette rouge qui est portée sur le bac avec un message de notification d’erreur et de sensibilisation. Un nouveau contrôle est opéré en moyenne un mois plus tard pour constater que les messages ont bien été pris en compte. Ces campagnes de sensibilisation, nous les menons en porte à porte chez les particuliers mais aussi dans les déchèteries, dans les écoles et les collèges ou encore dans le cadre d’événements locaux comme les marchés, les kermesses et les fêtes de village. » Alors mieux vaut être efficace dès le début de la chaîne car ne l’oublions pas, la plupart de nos déchets sont des matières premières. La moquette de votre voiture, votre vélo en acier ou en aluminium, la laine polaire de votre pull ou le papier de ce magazine sont faits de matériaux recyclés. Ils ont été triés, collectés avant d’être recyclés et valorisés.

Bon à savoir

- Le bac jaune peut accueillir tous les emballages (papier, carton, emballages plastique, briques alimentaires) et les papiers graphiques (imprimés, journaux) usagés qui sont ensuite destinés aux filières de recyclage.
- Dans le bac brun sont collectées les ordures ménagères qui partent à l’incinération.
- Les déchets alimentaires - biodéchets - sont déposés dans un collecteur spécifique pour être valorisés en biogaz ou en compost.

de Wintzenbach. C’est l’occasion de leur expliquer ce que deviennent les déchets triés et ceux qui sont enfouis, comment fonctionnent les filières de recyclage et quel est le bénéfice de toutes ces opérations pour la planète. »

Dans les déchèteries, le défi de la modernisation

Construction à Betschdorf, extension à Soultz-sous-Forêts et à Woerth : les déchèteries s’adaptent aux nouveaux enjeux et aux nouvelles filières.

En pleine croissance mais également en pleine évolution, les déchèteries se modernisent en réponse à plusieurs enjeux : le niveau de service proposé aux usagers, la valorisation via les filières proposées ou les espaces dédiés à l’économie circulaire) et enfin la qualité des infrastructures qui va de la sécurité à la signalétique en passant par le contrôle d’accès et les conditions de circulation. De fait, les déchèteries ne sont plus des lieux permettant de se débarrasser de ses déchets mais des outils stratégiques du service public de gestion des déchets. Le maître-mot est donc la modernisation, car le parc des déchèteries vieillit, ce qui limite leur capacité à s’adapter à de nouveaux services et de nouvelles réglementations comme la loi sur l’économie circulaire de 2020. C’est pourquoi, le SMICTOM a engagé une politique d’investissements soutenue pour faire évoluer le concept de déchèterie et intégrer de nouveaux espaces comme des recycleries qui permettront aux usagers d’y déposer des objets en bon état pour les confier à des structures de l’économie sociale et solidaire.

Investissements stratégiques

Dans ce contexte de modernisation, le métier des agents évolue. Ce ne sont plus des « gardiens de déchèteries » mais des personnels qui accueillent les usagers et qui sont pleinement acteurs de la valorisation des déchets. Le niveau de compétences s’adapte également pour répondre aux nouveaux besoins : accueillir, guider, conseiller, expliquer. Dans le territoire du SMICTOM, trois sites s’inscrivent dans l’avenir. À Betschdorf, c’est une nouvelle unité de 76 ares qui est construite pour remplacer l’ancienne déchèterie. Une surface qui en fait la plus grande du territoire. Elle sera aussi la seule à intégrer pour le moment une recyclerie. Son ouverture est

prévue en début d’année 2027. Les deux autres projets concernent des extensions de déchèteries existantes : à Soultz-sous-Forêts démarrage des travaux prévu fin 2027 et à Woerth en 2029. « Ce sont des investissements stratégiques, assure Michaël Gruny, directeur général des services du SMICTOM Nord Alsace. La mise en œuvre de services supplémentaires en déchèterie fait progresser les dépôts. Elle contribue ainsi à l’amélioration de la prévention et du taux de valorisation des déchets pour respecter les objectifs nationaux et détourner encore davantage de déchets du stockage et de l’incinération. Cela conduit en parallèle à de profondes évolutions sur le rôle des agents d’accueil, la façon de gérer ou réaménager les installations et même sur la conception de nouveaux sites. »

« La déchèterie de Betschdorf sera la plus grande du territoire. Elle sera aussi la seule à intégrer pour le moment une recyclerie. »

25 Le SMICTOM déploie un effectif de 25 agents dans les 11 déchèteries du territoire.



En raison de travaux de remise aux normes et de sécurisation des quais, les déchèteries seront temporairement fermées au public.		
	Déchèterie	Période - Durée
2027	Wissembourg	Février / Mars - 2 mois
	Wintzenbach	Avril / Mai - 1,5 mois
	Lauterbourg	Mai / Juin - 1,5 mois
	Mertzwiller	Juillet / Août - 1,5 mois
	Lembach	Septembre / Octobre - 1,5 mois
2028	Niederbronn	Février / Mars - 2 mois

3 questions

à **Mattéo Buchheit**, chargé de mission HSE (hygiène-sécurité-environnement) au SMICTOM Nord Alsace



Quelles sont vos responsabilités au sein du SMICTOM ?

Mon rôle est d’appliquer dans les déchèteries la politique de sécurité définie par le SMICTOM en accord avec le code du travail et les textes réglementaires. C’est à la fois un travail de contrôle, de conseil et d’anticipation, qui a d’abord pour objectif de prévenir les accidents et protéger la santé des agents. Le défi est de faire le lien entre la réglementation et la réalité des sites et de proposer des solutions applicables au quotidien. La prévention se construit sur le terrain avec les agents qui connaissent leur activité. Leur retour est essentiel.

Comment s’organise concrètement votre travail ?

Il est fait de visites des déchèteries et d’échanges avec les agents afin de repérer les situations à risques, d’analyser les incidents et d’apporter les actions correctives en matière de procédures et de consignes. Car les risques sont multiples entre la circulation des véhicules et des engins, les problématiques de manutention et de postures, les manipulations de produits chimiques, les fortes chaleurs ou encore le comportement des usagers. La canicule de l’été dernier, par exemple, nous a amenés à adapter les horaires dans nos déchèteries et à sensibiliser les agents aux risques sur la santé. Concernant l’exposition aux produits chimiques, nous avons investi dans des équipements adaptés, des outils de rinçage et mis en avant la conduite à tenir en cas de projection. À chaque fois, il s’agit de mettre en place les bonnes mesures pour éviter qu’une situation se reproduise.

Le zéro incident est-il aujourd’hui à portée de main ?

Le risque zéro n’existe pas. Notre politique de sécurité est construite autour de quatre principes directeurs : responsabilité, engagement, amélioration continue, partage des bonnes pratiques et des retours d’expérience. Avec un outil clé : le document unique d’évaluation des risques professionnels. Il nous permet de définir les moyens à mettre en œuvre pour réduire ou supprimer un risque. C’est tout le sens de ma mission être l’interface entre les agents et la direction du SMICTOM : conjuguer terrain, prévention, réglementation et relations humaines. Cette approche, nous pouvons l’affiner dans le cadre de nouveaux projets de déchèteries. C’est le cas à Betschdorf. Mon premier travail sera d’accompagner l’installation des agents dans leur nouvel environnement de travail, de suivre le fonctionnement du site et d’adapter leur conduite dans une déchèterie, dont la surface va tripler. Nous entrons dans un nouveau modèle de déchèterie qui met la sécurité au premier rang des enjeux.



Nathalie Matter & Laetitia Lempereur

La facturation, un service clé

Nathalie Matter et Laetitia Lempereur sont en charge de la facturation de la redevance « ordures ménagères » déléguée au SMICTOM par deux communautés de communes. Un travail hautement administratif mais pas seulement.

8

Plus simple, plus lisible et plus efficace. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SMICTOM facture la redevance « ordures ménagères » aux habitants de la Plaine du Rhin et du Pays de Niederbronn-les-Bains. Aux manettes, le service facturation incarné par le binôme Laetitia Lempereur et Nathalie Matter qui édite les titres de paiement deux fois par an, début janvier et début juillet. « Cela représente une facture semestrielle de 83 euros par foyer pour la part fixe à laquelle s'ajoute une part variable correspondant au poids du volume collecté, décrivent les deux agentes. Chaque campagne de facturation est un process long et complexe pour éviter les erreurs de transcription. Elle intègre l'information des usagers qui emménagent ou déménagent. Une fois validés et édités à l'aide d'un logiciel dédié, les titres de paiement sont envoyés à la Trésorerie de Haguenau qui assure le recouvrement des sommes. Mais ce n'est pas seulement un travail administratif.

Une relation de confiance

Nous répondons aux questions des usagers sur le contenu de la facture, les coûts qui sont répercutés, les investissements financés par ces ressources ou encore les leviers dont ils disposent pour réduire leur part variable. La satisfaction des usagers dépend de notre capacité à installer une relation de confiance et de proximité. Ils veulent y voir clair et être accompagnés. C'est la visibilité et l'accompagnement qui comptent. » Le projet d'harmonisation des redevances à l'échelle de tout le territoire est bien évidemment dans toutes les têtes. « Ce sera une étape décisive vers la simplification avec une même tarification pour tous les usagers. Nous avons de vrais engagements autour de la

« Le projet d'harmonisation des redevances à l'échelle de tout le territoire est dans toutes les têtes. Ce sera une étape décisive vers la simplification avec une même tarification pour tous les usagers. »

facturation de la redevance, avec une facture plus claire, plus lisible qui permet aux redevables de mieux comprendre ce qui est facturé et de mieux maîtriser leur part variable. Dans le contexte actuel de baisse du pouvoir d'achat, c'est un sujet important pour nous comme pour tous les usagers. »

Comment ça marche ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SMICTOM est l'interlocuteur unique des habitants de la Plaine du Rhin et du Pays de Niederbronn pour toutes leurs démarches relatives aux déchets : emménagement, changements de situations, facturation, commandes de bacs ou de composteurs, demande de badges d'accès en déchèterie. La redevance facturée est incitative. Elle comprend une part fixe par foyer intégrant les frais fixes du SMICTOM (passage des camions de collecte, transport des déchets, services dans les déchèteries, charges de structure, frais de personnel). La part variable est calculée en fonction du poids de déchets collectés dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles.



18 000

particuliers et 670 professionnels sont concernés par la facturation de la redevance par le SMICTOM pour le compte des communautés de communes de la Plaine du Rhin et du Pays de Niederbronn-les-Bains.

smictom-nord67.com

Directeur de la publication : Michaël Gruny - Rédaction, conception, fabrication : agence Citeasen - Parution : octobre 2026 Contact : SMICTOM, 54, rue de l'industrie, 67160 WISSEBOURG